



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2021-2022

TOUR 1 : Samedi 9 et Dimanche 10 Octobre 2019

SAMEDI 9 OCTOBRE 2019

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

MINIMES	D1 D2 D3	: Appel à 9H00 - Début à 9h30
POUSSINS	D1	: Appel à 9H00 - Début à 9h30
CADETS	D1 D2 D3	: Appel à 13H30 - Début à 14H00
BENJAMINS	D1	: Appel à 13H30 - Début à 14H00

DIMANCHE 10 OCTOBRE 2019

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de Yves BERNIER

JUNIORS	D2 D3	: Appel à 9H00 - Début à 9H30
ELITE MESSIEURS	D1 D2	: Appel à 9H00 - Début à 9H30
JUNIORS	D1	: Appel à 13H30 - Début à 14H00

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue Des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : Michel VASSALO (06.20.05.67.48) assisté de Rosine DEWARLINCOURT

ELITE MESSIEURS	D3 D4 D5	: Appel à 9h00 - Début à 9h30
------------------------	-----------------	--------------------------------------

POINTAGE :

PRESENTATION OBLIGATOIRE DE L'ATTESTATION DE LICENCE OU DE LA PREUVE DE LA LICENCIATION PAR UN MOYEN INFORMATIQUE ou d'une Pièce d'identité et du Certificat Médical de l'année en cours (OBLIGATOIRE pour JOUER).

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (06.28.19.50.46). ou le Juge Arbitre concerné pour une absence de dernière minutes. Une absence sera considérée comme excusée jusqu'à 15 mn avant le début de la compétition. Passé ce délai un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 10 euros.

Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail : bernier_yves@orange.fr